

9 FEB 2002

Klöckner Distribution Industrielle

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance **I.N.P.I.**
au Capital de 22.587.800 €

Siège Social : 173-179, boulevard Félix-Faure
93300 AUBERVILLIERS

542 086 350 RCS BOBIGNY



2872

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 30 NOVEMBRE 2001

EXTRAIT

Le Conseil de Surveillance de la société Klöckner Distribution Industrielle s'est réuni le 30 novembre 2001 à 10 heures au siège social, sur convocation de Monsieur le Président, afin de délibérer sur les points de l'ordre du jour qui avait été adressé à Messieurs les Membres du Conseil de Surveillance.

Etaient présents :

Monsieur Roland STRAßBURGER,
Monsieur Raimund MÜSERS,
Monsieur Jean-Louis BENOIST,
Monsieur Nicolas UEBERECKEN.

Etait absent excusé :

Monsieur Hermann KÖGLER.

Assistaient également au Conseil :

Monsieur Vahid ALAGHBAND,
Monsieur Hassan ALAGHBAND,
Monsieur Scott MACDONALD,
Monsieur Christian HATTE,
Monsieur Philippe MULLER.

Le Conseil réunissant la présence effective de plus de la moitié de ses membres en fonction peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Roland STRAßBURGER en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance.

.....

2 – DEMISSION ET COOPTATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Monsieur le Président informe le Conseil de Surveillance de la démission, à effet de ce jour, de Monsieur Raimund MÜSERS de son mandat de Membre du Conseil de Surveillance, pour convenances personnelles.

Le Conseil de Surveillance prend acte de cette démission et remercie Monsieur MÜSERS pour son action menée au sein du Conseil de Surveillance de la SA Klöckner Distribution Industrielle.

Monsieur le Président indique ensuite au Conseil que le nombre des membres du Conseil de Surveillance restant en fonction étant au moins égal au minimum légal, le Conseil a la faculté, conformément aux dispositions de l'article L 225-78 du Code de Commerce et de l'article 21 des statuts, de procéder à des nominations à titre provisoire.

Il propose en conséquence que Monsieur Vahid ALAGHBAND soit coopté par le Conseil, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur Raimund MÜSERS.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance, usant des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article L 225-78 du Code de Commerce et l'article 21 des statuts, coopte, à compter de ce jour, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001 :

Monsieur Vahid ALAGHBAND

domicilié Neudorfer Straße 3-5

D – 47057 Duisburg

Conformément à la loi et aux statuts, cette nomination faite à titre provisoire sera soumise à ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Monsieur Vahid ALAGHBAND a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions, ayant déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat précité.

3 – DEMISSION ET COOPTATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Monsieur le Président informe également le Conseil de Surveillance de la démission, à effet de ce jour, de Monsieur Hermann KÖGLER de son mandat de Membre du Conseil de Surveillance, pour convenances personnelles.

Le Conseil de Surveillance prend acte de cette démission et remercie Monsieur KÖGLER pour son action menée au sein du Conseil de Surveillance de la SA Klöckner Distribution Industrielle.

Monsieur le Président rappelle ensuite au Conseil que le nombre des membres du Conseil de Surveillance restant en fonction étant au moins égal au minimum légal, le Conseil a la faculté, conformément aux dispositions de l'article L 225-78 du Code de Commerce et de l'article 21 des statuts, de procéder à des nominations à titre provisoire.

Il propose que Monsieur Hassan ALAGHBAND soit coopté par le Conseil, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur Hermann KÖGLER.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance, usant des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article L 225-78 du Code de Commerce et l'article 21 des statuts, coopte, à compter de ce jour, en qualité de Membre du Conseil de Surveillance, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002 :

Monsieur Hassan ALAGHBAND
domicilié Neudorfer Straße 3-5
D – 47057 Duisburg

Conformément à la loi et aux statuts, cette nomination faite à titre provisoire sera soumise à ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Monsieur Hassan ALAGHBAND a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions, ayant déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat précité.

4 – DEMISSION ET NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Monsieur Roland STRAßBURGER informe le Conseil de Surveillance de sa démission, à effet de ce jour, pour convenances personnelles, de ses fonctions de Président du Conseil de Surveillance.

Le Conseil remercie chaleureusement Monsieur STRAßBURGER pour son action menée en qualité de Président du Conseil de Surveillance.

Monsieur STRAßBURGER conserve ses fonctions de Membre du Conseil de Surveillance de la SA Klöckner Distribution Industrielle.

Le Conseil de Surveillance nomme Monsieur Vahid ALAGHBAND en qualité de Président du Conseil de Surveillance, pour la durée de son mandat de Membre du Conseil de Surveillance, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Monsieur Vahid ALAGHBAND accepte les fonctions qui lui sont confiées et déclare satisfaire aux conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice du mandat précité.

Le Conseil de Surveillance de la SA Klöckner Distribution Industrielle est désormais composé comme suit :

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------------|
| • Monsieur Vahid ALAGHBAND, | Président du Conseil de Surveillance |
| • Monsieur Hassan ALAGHBAND, | Membre du Conseil de Surveillance |
| • Monsieur Roland STRÄßBURGER, | Membre du Conseil de Surveillance |
| • Monsieur Jean-Louis BENOIST, | Membre du Conseil de Surveillance |
| • Monsieur Nicolas UEBERECKEN, | Membre du Conseil de Surveillance. |

5 – POUVOIRS EN VUE D'EFFECTUER LES FORMALITES LEGALES ET REGLEMENTAIRES DE PUBLICITE

Le Conseil de Surveillance donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales et réglementaires de publicité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 h 10.

.....

« Extrait certifié conforme à l'original »

